

## Règlement



**Tour Romand** : un challenge qui se court sur des épreuves R130/135 en Romandie

**But** : encourager et soutenir les épreuves R130/135 pour cavaliers régionaux

### **Conditions de participation :**

- être en possession d'une licence R
- habiter en Romandie ou un district romand du canton de Berne
- **les juniors et jeunes cavaliers participant la même année à des épreuves de 140 et + peuvent monter le TR mais sont exclus du challenge soit du classement général!**

### **Places qualificatives :**

- les places sont désignées et attribuées dans les cantons romands soutenant le TR par le CO
- Le TR est qualificatif pour la finale du championnat Suisse R de Tavannes le 8 septembre 2018

### **Les épreuves :**

- 1<sup>ère</sup> épreuve R130 bar A au chr.
- 2<sup>ème</sup> épreuve R135 bar A au chr. + 1 barrage au chrono
- Le TR se réserve le droit de modifier la 2<sup>ème</sup> épreuve en R130 si besoin ex.: début de saison

### **Cahier des charges de l'organisateur :**

- proposer un horaire en après-midi
- le samedi ou le dimanche
- annoncer au micro les sponsors et les infos pertinentes du TR
- permettre au TR de présenter des roll-up du floqués de marques qui soutiennent le TR

### **L'organisateur recevra en contrepartie du cahier des charges::**

- un subside de 1'000.- pour les deux épreuves: adresse facture Tour Romand Eric Angéloz ch. Rochefort 11 à 1169 Yens
- le droit de vendre les deux épreuves aux sponsors du concours respectif.
- de faire de la promotion de son concours grâce au TR

### **Prix en espèces :**

- 1'000 Frs au 1<sup>er</sup>
- 800 Frs au 2<sup>ème</sup>, 500 Frs au 3<sup>ème</sup>, 200Frs au 4<sup>ème</sup>, 100Frs du 5<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup>